



CONSERVER ET SÉLECTIONNER LES SEMENCES PAYSANNES POTAGÈRES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE

Objectifs:

A l'issue de la formation, les participants orientent leur système de production pour mieux préserver la biodiversité cultivée et renforcent leur autonomie en étant capable d'auto-produire et de sélectionner des semences paysannes potagères à la ferme.

Contenus :

- Quelques définitions et notions : autogamie, allogamie, plante annuelle, bisannuelle, entomophile, anémophile, durée...
- Conseils de base pour une production de semences de qualité : risques de croisements, importance de la sélection et ses critères, préservation de la diversité génétique.
- Techniques de production de semences en fonction des espèces potagères (laitue, chicorée, courges, concombres, tomates...) :
- Connaissance du végétal ; Conditions de culture et techniques pour la production de semences ; Conditions et techniques de récolte, de tri, de séchage et de stockage.
- Techniques de production, avantages et inconvénients, matériel nécessaire.

Travaux pratiques de battage et tri avec des espèces végétales (radis, carotte, laitue...) .



UNION EUROPÉENNE



WWW.QUALICERT.FR



12 octobre 2026



Auch

Intervenant : Antoine Menou,
Maraîcher et producteur de
semences

Responsable de formation:
François LAMBONI

Bulletin d'inscription

FORMATION : Savoir conserver et multiplier les semences paysannes potagères

DATES : 12 octobre 2026

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE:

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- ☐ chef.fe d'exploitation
- ☐ salarié.e agricole
- ☐ cotisant.e solidaire
- ☐ porteur.euse de projet
- ☐ autre, précisez:

Date d'installation le cas échéant:

.....



FORMATION PROFESSIONNELLE

SAVOIR CONSERVER ET MULTIPLIER LES SEMENCES PAYSANNES POTAGÈRES

INFORMATIONS PRATIQUES :

Durée : 7H

Public : Paysan.nes et porteur.euses de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : Auch

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

Coût et prises en charge: deux possibilités de financement

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents vous seront demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : **182 Euros**

- **Financement personnel : 100 Euros.**

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.

☐ J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

☐ En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de service de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site sur l'onglet " Formations".

Fait à :

Le

Signature

VOS ATTENTES SUR CETTE FORMATION:

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....
.....

Inscription : Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour les non-éligibles Vivea **avant le 04 octobre 2026** à l'adresse suivante :



ADEAR 32/ Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

56 avenue des Pyrénées
32 000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :

05 62 05 30 86 / 07 77 39 52 04 ou à
f.lamboni@adear32.fr

Numéro d'activité de formation : 73320036332